

, le 28 janvier 2005

Madame la Conseillère d'Etat
Micheline SPOERRI
Dépt Justice et Police
Fax : 022 327 04 11

Madame,

A la lecture de Presse de ce jour, j'apprends que les contacts qui auraient dû permettre la cession du Club de Servette à des « investisseurs » n'ont pas été concrétisés.

Il semblerait ainsi que la faillite a de fortes chances d'être déclarée, alors que nous disposons des capitaux, non seulement pour éponger les dettes actuelles et garantir les prochains mois de salaires, mais pour assurer la pérennité du Club à longue échéance.

Le seul problème réside au moment, au déblocage des fonds détenus par le notaire Pierre MOTTU : vous trouverez le document notarié sous www.worldcorruption.info/index_htm_files/ferraye-doc1.pdf
A la page 5, vous pouvez lire, attesté par le Notaire MOTTU, que « le cessionnaire a versé à la comptabilité de l'Office notarial visé en tête des présentes, la somme de US\$ 1 milliard... ». Il s'agit donc d'un acte notarié dans lequel le Notaire a attesté avoir reçu personnellement cette somme.

A toutes fins utiles, je joins la page 5 en question à la présente, alors que le document complet est accessible sur le lien Internet précité.

Compte tenu de la gravité de la situation, je vous enjoins à m'accorder une entrevue à la suite de laquelle pourrait déboucher un accord pour garantir par l'Etat, un emprunt de CHF 20'000'000.- au nom de M. Joseph FERRAYE, remboursable sur le premier milliard que libérera Me MOTTU.

La transaction pourrait se faire par la Banque Cantonal de Genève en quelques heures et aujourd'hui même, évitant ainsi peut-être le licenciement de 60 personnes.

Je ne manquerai pas de vous tenir responsable de ce gâchis si telle devait être l'issue de cette affaire.

Je vous rappelle que ces capitaux de plusieurs milliards sont reconnus comme déposés à l'Etude Pierre MOTTU, par acte notarié. Je vous invite à les consulter sur le Site Internet www.worldcorruption.info/historique.htm

Pour le surplus, en refusant de me rencontrer, vous vous faites l'alliée de notables corrompus qui pourraient avoir poussé la plaisanterie jusqu'à commanditer un assassinat. Tous les documents en ma possession démontrent clairement de quelle manière le complot a été organisé. Il ne fait plus aucun doute que l'on peut parler d'une Organisation criminelle au sens propre du terme.

Ainsi, en cautionnant ces actes et les assassinats qui en ont résulté (au moins pour celui de LEVAVASSEUR), vous placez les Autorités genevoises dans une situation de laquelle vous ne vous relèverez pas ! Voir l'historique sur www.worldcorruption.info/memoire.htm La démonstration du complot sera mise en ligne d'ici à dimanche.

Je sollicite un entretien immédiat afin de vous fournir tout complément d'information et finaliser cette transaction.

Je vous laisse le soin de donner la suite qu'il convient à cette demande et vous prie de croire, Madame, en mes sentiments les meilleures.

Marc-Etienne Burdet